

DIMANCHE

19 JANVIER 1834.

S'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BAREUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. LEPELLETIER ET C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départements.



TROISIÈME ANNÉE.

292.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est

POUR LYON.

Trois mois. 7 fr.
Six mois. 13
Un an. 25

POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.

Trois mois. 9 fr.
Six mois. 17
Un an. 33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

INFAMIES SUR INFAMIES!

18 JANVIER, 5 HEURES DU SOIR.

Oh! si nous cédions à l'indignation qui froisse si vivement nos cœurs de jeunes hommes, nos phrases seraient trop brûlantes!..... Sachons encore repousser au fond de notre âme, comme nous l'avons déjà fait tant de fois, ces pensées, qui n'éclateront et ne sortiront embrasées qu'au jour marqué par le doigt de Dieu! Cependant cet état de contrainte auquel nous tous républicains nous nous soumettons volontairement, nous devient, à nous, bien pénible!.....et pour vous, citoyens, n'est-il pas déjà un poids trop lourd?..

Soyons calmes pour raconter!..... Que tous ceux qui nous lisent, soient calmes aussi. C'est le moyen de mieux sentir, de se souvenir plus profondément.

Nos paroles de jeudi dernier ont effrayé l'autorité administrative. Elle, à qui appartient la garde du repos public, a senti toute l'importance de notre article, toute la responsabilité que nous faisons peser sur elle. — Par un avis publié aujourd'hui, elle a voulu en secouer le fardeau, mais c'est en vain!..... ses paroles jésuitiques n'auront trompé personne. — La municipalité s'est efforcée de faire comprendre qu'elle n'était que spectatrice d'une lutte engagée entre nous et le parquet. Son assertion, est-il besoin de le dire, est fausse!..... Il y a concert, accord, entre tous les représentants judiciaires ou administratifs du pouvoir; tous ont formé une ligue et conspirent contre LA LOI, et par suite contre le repos des citoyens, contre nous!..... Les preuves sont palpables pour tout le monde.

A qui fera-t-on croire que si le préfet du Rhône, le maire de Lyon, le commandant de la division militaire, étaient INDÉPENDANS, ils consentiraient à prêter les mains à l'exécution des actes ILLÉGAUX du parquet? A personne. Car tout le monde sait qu'un homme honnête, consciencieux, remplissant l'une de ces fonctions avec loyauté et indépendance, répondrait aux

avis du parquet: « Messieurs, vous vous mettez au-dessus du droit, au-dessus des lois; vos actes sont ARBITRAIRES; je ne dois pas compromettre mon honneur, la tranquillité publique, pour vous prêter l'appui que vous demandez. Mon DEVOIR comme citoyen et comme magistrat, EST DE VOUS LE REFUSER!... » —Voilà ce que ces fonctionnaires auraient dû répondre! Ils ne l'ont pas fait: que sur eux pèse donc tout entière la responsabilité de leur conduite dans la journée de demain. — Si les lois sont violées vis-à-vis de nous, elles pourront l'être ensuite vis-à-vis de tous les citoyens. Ce droit de propriété, la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile, ne seront respectées qu'en l'absence de tout caprice de MM. du parquet, jusqu'à ce qu'enfin l'emploi de la force contre l'arbitraire vienne mettre un terme à tant de monstruosité.

On a compris tout ce qu'il y avait de dangereux à venir effrontément violer les lois, au milieu d'une place publique, en présence de toute une population rassemblée; on a cherché à se tirer d'embarras par l'un des mille moyens dont des magistrats que stipendie un gouvernement impopulaire, peuvent se servir contre les citoyens, sous le manteau si élastique de la légalité. Afin de nous mettre dans l'impossibilité de faire vendre, le parquet a lancé des mandats d'amener contre nos crieurs. Jeudi, il y en a eu un d'arrêté! Après avoir subi quatre longs interrogatoires, il en est encore à se demander pourquoi il est détenu, de quel délit on l'accuse! M. le juge d'instruction n'en sait certainement pas plus que lui.

Aujourd'hui, à 4 heures du soir, un second crieur a été arrêté, toujours en vertu d'un mandat d'amener, ainsi conçu: « Nous, PEUPLE, mandons d'amener par devant nous le nommé..... pour être entendu sur les inculpations dont il est prévenu... » —Vous le voyez, c'est sous le prétexte de lui faire subir un interrogatoire qu'on l'arrête! On n'a pas d'autre subterfuge, on prend celui-là! Ah! jésuites! osez donc du moins vous démasquer tout-à-fait, et faites donc ouvertement de l'arbitraire.



Mais que dirons-nous de la manière avec laquelle on procède à ces arrestations ? Aujourd'hui, le crieur arrêté a été martyrisé. Parce qu'il refusait de monter en voiture pour venir à la prison de Roanne, quinze scélérats, agens de police, hommes que nous haïssons autant qu'ils nous détestent, l'ont frappé horriblement au-dehors comme au-dedans de la voiture. Son visage est épouvantablement meurtri !... Encore les misérables lui criaient-ils, que s'il était en leur puissance de le fusiller, ils le feraient sur l'heure ! — Vous cherchez, citoyens, vous cherchez les brigands ; voyez, ils sont autour de ceux qui s'intitulent *vos* magistrats !

Plusieurs autres mandats sont décernés. — Contre qui ? contre nous, contre vous peut-être qui lisez. Ah ! ne vous étonnez pas, tout est possible, tout est permis à MM. du parquet !...

Tout ce sucroît de difficulté ne nous arrête pas. Nous agissons en vertu d'un droit, en vertu de la loi : donc, nous devons persister ! Demain à onze heures du matin la vente aura lieu. Si tous nos crieurs sont arrêtés d'ici-là, deux d'entre nous se sont mis en règle pour vendre eux-mêmes ! Anjourd'hui, les crieurs d'une autre entreprise de propagande, ont vendu en toute liberté. Que fera-t-on vis-à-vis de nous ? En tout cas, il faut que les citoyens sachent que l'imprimé que nous ferons vendre, *n'est pas incriminable*. Il contiendra les discours prononcés à la chambre des députés, par MM. Voyer-d'Argenson et Audry de Puyraveau, discours qui sont du domaine public, et que nous avons pris dans le journal qui les a publiés de la manière la plus étendue.

Nous adjurons tous les citoyens de conserver, dans la journée de dimanche, le calme qui ne doit jamais abandonner les hommes qui comprennent leur dignité, et les fait rester maîtres d'eux-mêmes en toute circonstance.

Onze heures du soir. — Les exemplaires de notre écrit non incriminable sont déposés depuis midi. Aucune saisie n'a été opérée.

Au Rédacteur de la GLANEUSE.

Monsieur,

Le *Messenger* a dernièrement publié une lettre de Rome, en date du 20 novembre, qui contient des assertions singulièrement hasardées sur l'état actuel du royaume de Naples, et sur je ne sais quels projets de confédération italienne, auxquels, selon le correspondant du *Messenger*, il ne manquerait, pour se réaliser, que la protection du gouvernement français. Il s'agirait, d'après la lettre, d'un plan de confédération dirigée par le roi de Naples, assise sur des bases monarchiques constitutionnelles, et qui, tout en respectant les *droits acquis* par l'Autriche sur les possessions Lombardo-Vénitiennes, embrasserait tout le reste de la Péninsule, et obtiendrait l'adhésion de tous les princes qui la gouvernent.

Tous ceux qui connaissent tant soit peu le véritable état de choses en Italie, savent ce qu'il en est de tous ces prétendus projets, auxquels depuis quelque temps on affecte de croire : pièges grossiers, qu'un pouvoir qui se sent mourir tend à la crédulité pour tâcher de détourner la pensée nationale du but réel et logique qu'elle menace d'atteindre rapidement. Le temps, au reste, donnera le mot de l'énigme ; et l'on ne peut en conscience vouloir qu'un journal royaliste s'interdise, seulement parce qu'elle est absurde, la publication d'une lettre qui renferme le double avantage de remplir une demi-colonne, et de flatter les goûts monarchiques de S. M. Louis-Philippe.

Mais le correspondant du *Messenger* ajoute que les chefs de la *Jeune Italie* ont pactisé avec le roi de Naples, s'engageant à lui fournir une armée de 150 mille volontaires, en échange de sa gracieuse adhésion au projet.

L'accusation tombe d'elle-même, pour tout homme qui a pris connaissance des doctrines que la *Jeune Italie* a énoncées dans son journal, doctrines qu'elle n'a jamais démenties, et que ses martyrs de Gènes, d'Alexandrie, et de Chambéry ont scellées de leur sang. Cependant, comme toute association politique doit vivre de confiance en son but et en ses principes, nous avons cru qu'il ne serait peut-

être pas inutile de faire tomber par un démenti solennel tout soupçon que la lecture du *Messenger* pourrait faire concevoir à ceux qui ne nous connaissent pas.

Que la *Jeune Italie* est peuple, et restera peuple.

Que la *Jeune Italie* ne reconnaît pas de confédération possible en Italie, sans que la désunion couve au dedans. Elle marche, avec le monde, à l'unité. Par l'unité elle sera grande, forte et civilisatrice. Elle aspire à fonder la Rome du peuple, centre d'une grande et libre unité religieuse, politique et sociale, comme elle a eu la Rome des empereurs, centre d'unité matérielle, et la Rome du pape, centre d'unité intellectuelle. Toute confédération, par l'influence des aristocraties locales et des rivalités provinciales, nous ramènerait tôt ou tard le moyen âge. Or, nous ne voulons plus du passé quel qu'il soit.

Que la *Jeune Italie* est essentiellement et radicalement républicaine. Elle ne comprend de révolutions que celles qui sont faites au nom du peuple, et par le peuple : celles-là seules sont justes, grandes et durables.

Que la *Jeune Italie* ne transigera jamais avec un roi quelconque. Toute transaction n'est qu'une suspension d'armes ; elle se fait entre faibles. Or, le signal de la lutte doit nous trouver et nous trouvera forts.

Que la *Jeune Italie* ne conçoit l'Italie qu'entière et émancipée des Alpes au Phare. Un seul pouce de terrain resterait à l'étranger, qu'elle se croirait au début de la lutte : lutte à mort, lutte inexorable, qu'elle saura faire en temps et lieu, pour conquérir un prix absolu, décisif, complet.

Veuillez, monsieur le rédacteur, insérer dans votre estimable journal cette courte déclaration, qui ne paraît si tard que parce qu'elle a été passée sous silence par les journaux de Paris. Vous aurez un droit de plus à notre reconnaissance.

25 décembre 1835.

Pour le comité central de la *Jeune Italie*,
MAZZINI.

LA BOHÉMIENNE

DIALOGUE. (1)

AIR : *Ah ! daignez m'épargner le reste.*

Après une fatale nuit,
Frappé par un rêve bizarre,
Dans son cabinet et sans bruit,
Un roi, chose qui n'est pas rare,
Avait mystérieusement
Fait entrer, quoi qu'il en advienne,
L'astrologue d'un vieux couvent.
Elle sut parler franchement :
Écoutez tous la bohémienne. (bis)

LE ROI.

Femme de Satan, réponds-moi :
Ta cabalistique science
Pourra-t-elle apprendre à ton roi
L'avenir ?

LA SORCIÈRE.

Sire, patience.

Quoique mon art soit clandestin,
Je vais vous chanter votre antienne.
Que vois-je ! Ah ! quel triste destin !

LE ROI.

Femme, y perdras-tu ton latin ?

LA SORCIÈRE.

Écoutez donc la bohémienne ; (bis)
Je verrai mieux dans votre main,
C'est embrouillé sur votre tête.
La ligne de l'homme inhumain
En cet instant un peu m'arrête ;
Vous êtes avare et je vois....
O ciel ! quelle crainte est la mienne !

LE ROI.

Parle !

LA SORCIÈRE.

Vous violez les lois,
Vous vous soutenez, grace aux croix.

LE ROI.

Ne vois-tu que cela, bohémienne ?

(1) Pour chanter ces couplets, on supprime les répétitions des noms des interlocuteurs ; afin cependant, que la distinction se fasse entre les paroles du roi et celles de la sorcière, le chanteur prend un ton hautain quand il exprime celles du premier, et un ton nasal, lard et tremblottant, quand il fait entendre ce que dit la bohémienne.

LA SORCIÈRE.

Je vois que très ambitieux,
Vous êtes séduit par le trône;
Je vois que le peuple en tout lieu
S'unit contre votre couronne.

LE ROI (*avec colère*).

Satane, n'ai-je pas mes forts,
Ah! que le républicain vienne.

LA SORCIÈRE.

Modérez ces fougueux transports,
Vous y gagneriez deux efforts,
Écoutez bien la bohémienne. (bis)

LE ROI.

Parle, je t'en fais un devoir:
Oui, je réclame ta franchise;
De toi je voudrais bien savoir
Si je puis compter sur l'église;
Si je suis sûr de mes soldats,
Si tu crois que je me maintienne.

LA SORCIÈRE.

Non, Sire, je vois vos états
S'effacer sous les consulats.

LE ROI.

Ne vois-tu que ça, bohémienne? (bis)
Crois-tu que les rois absolus
Reprennent le joug monarchique?

LA SORCIÈRE.

Sire, des rois je n'en vois plus;
Je vois partout la République.
Le peuple est le maître en tous lieux,
A Rome, Moscou, Berlin, Vienne.

LE ROI (*furieux*).

Satane, ôte-toi de mes yeux.
Qu'on la pend!

LA BOHÉMIENNE.

Arrêtez, grands dieux!
Votre fin doit être la mienne.

Ah! quel plaisir d'être soldat!

Pourquoi la nature s'est-elle montrée si injuste envers moi? Je vous le demande franchement: lui en aurait-il coûté beaucoup de me douer d'une force herculéenne? Eh bien! non, elle a fait de moi un être mince et fluet, incapable de soutenir le poids d'un sac et d'un fusil. Si ce n'était que cela encore, mais cette polissonne de nature ne s'est-elle pas avisée de me faire myope! Vous me direz peut-être: Je connais des généraux et des officiers qui portent lunettes. A cela je vous répondrai: Je suis prêt à entrer dans le régiment des généraux. Donnez-moi une division à commander, je me rendrai à Paris; là, ma vie s'écoulera dans une douce alternative entre les visites aux ministres, les bals de la cour et les promenades au bois de Boulogne. Voulez-vous m'admettre dans ce régiment? je me dévoue.

En attendant votre réponse, permettez-moi de parler aux lecteurs des incommensurables avantages de l'état de soldat.

Oh! le bel état par le temps qui court! Deux aunes de gros drap, des buffleteries, un shako et un fusil, les repas à la gamelle, tête droite! tête gauche! — Une, deux. — La salle de police et un sou par jour, sur lequel sou il faut prélever le blanc d'Espagne, la cire à giberne et le cirage à l'anglaise..... Tout ce qui reste de ce sou, le soldat est libre de le dépenser pour ses menus plaisirs.

Ah! quel plaisir d'être soldat!

Mais ce n'est rien encore: il était réservé à la monarchie entourée de fossés et de sergens de ville, d'ouvrir au soldat une route semée de roses et autres fleurs excessivement agréables.

Voulez-vous me suivre sur cette route? Partons.

Nous voici en Morée. Nos soldats sont rangés en bataille, la musique du régiment exécute la *Marseillaise*. On attend le roi des Grecs; nos grognards se parlent à l'oreille: — Dis-donc, La Valeur, sais-tu d'ous qu'il nous vient, ce roi que nous attendons? — On dit que c'est un parent de l'autre, du petit caporal, le fils du prince Eugène. — Le prince Eugène, oh! c'était un brave celui-là, et si son fils..... On entend en ce moment un roulement de tambours..... Portez arme! — Présentez arme!

Et nos soldats ont l'agrément de voir défiler devant eux le roi *Othon*, principicule bavarois, bossu, borgne, bancal et rachytique, escorté d'une douzaine de Bava-rois et de Bavaroises qui se donnaient des extinctions de voix à crier: Vive le rohàààààààààààà.....

Ah! quel plaisir d'être soldat!

Les sujets de notre St-Père le pape se révoltent. Vite, s'écrie la pensée immuable, vite une expédition à Ancône: et voila nos soldats partis. Le chef de cette expédition se rend à Rome ventre à terre, il sollicite une audience du pape; mais pendant qu'il s'amuse à baiser la mule de Sa Sainteté, nos soldats impatients brisent la porte de la citadelle d'Ancône, et les Italiens, à la vue de nos couleurs nationales, battent des mains et crient *vive la France!* Quelques jours après un soldat montait la garde au pied d'une potence au haut de laquelle se balançait le cadavre d'un patriote italien. Ce soldat, dont ils avaient fait un gendarme du pape, c'était un Français.

Ah! quel plaisir d'être soldat!

Nous voici maintenant en Belgique sous les murs d'Anvers. — Il faut attaquer la citadelle de ce côté, disent nos généraux. — Je vous le défends, répond l'amiral anglais. — Mais en attaquant du côté de la plaine, nous sacrifions nos soldats. — Peu importe. — Mais.... — Si vous ajoutez un mot, j'en écrirai à mon gouvernement. — Le lendemain les ordres de l'amiral anglais sont exécutés, la citadelle est prise et nous ne retirons d'autres fruits de cette victoire que la poussière dont fut couvert le courageux *Rosolin*, dans un marais où son cheval avait de l'eau jusqu'au ventre.

Lorsque nous avons remis aux Anglais les clefs de la citadelle d'Anvers, nos aimables alliés nous dirent: « Vous pouvez vous en aller, nous n'avons plus besoin de vous. » Et nous, dont la docilité devient proverbiale, nous défilons devant le lion de Waterloo, et nous voila revenus.

Ah! quel plaisir d'être soldat!

Partons pour Alger. Voyez ces pauvres soldats en proie aux maladies, torturés et pressurés par cette nuée d'animaux, connus sous le nom de fournisseurs; ils se plaignent, mais leurs plaintes sont enfin entendues; le maréchal *Soult* est le père des soldats, c'est connu: aussi, s'empresse-t-il d'envoyer à ces malheureux, devinez des *casquettes* avec une superbe visière. — La sangsue, chargée de cette fourniture, volera peut-être une centaine de mille francs; le père des soldats réclamera son pot de vin, mais ses enfants auront des *casquettes*.

Ah ! quel plaisir d'être soldat !

Vous voyez qu'à l'extérieur, le soldat français est colossalement heureux. Jetons maintenant les yeux autour de nous, et passons en revue quelques-unes des félicités pyramidales dont il jouit à l'extérieur.

Dans le midi, le chien d'un carliste rencontra celui d'un républicain. Une lutte s'engagea entre les deux quadrupèdes ; quelques passans s'arrêtèrent ; — voila un attroupement qui pourrait dégénérer en émeute. La police est sur pied, on bat la générale, on sonne le boute-selle : pendant deux jours les soldats sont sous les armes ; et ce n'est que le troisième jour qu'on permet à ces pauvres diables harassés de fatigue de prendre un moment de repos.

Ah ! quel plaisir d'être soldat !

Dans La Vendée, les chouans assassinent, pillent, volent, incendient. Le gouvernement pourrait, par des mesures énergiques, écraser cet amas de brigands ; mais il ne veut pas s'exposer aux reproches de la sainte-alliance ; et chaque jour on trouve dans un fossé le cadavre d'un malheureux soldat horriblement mutilé.

Ah ! quel plaisir d'être soldat !

Un de nos impropitiés revient dans son pays : le peuple lui a préparé un superbe charivari. Mais le télégraphe agite ses grands bras ; il faut, à tout prix, empêcher cette manifestation charivarique. En avant la générale ! et si le peuple persiste, — feu sur cette canaille qui se défendra peut-être ! Mais qu'importe la vie de quelques soldats ! on jettera la croix-d'honneur sur la poitrine de ceux qui auront survécu ; et la digestion du député parjure n'aura pas été troublée par les accords de la poêle et du chaudron.

Ah ! quel plaisir d'être soldat !

Des républicains veulent dîner, en avant la garnison ! — Ils veulent, en se conformant aux lois, instruire le peuple : — fi des lois, et en marche les canons !.... Les paysans refusent de payer l'impôt : vite les soldats sous les armes. — La pensée immuable voyage dans un département à travers les *populations empressées* et les *acclamations unanimes* : il faut blanchir le fourniment astiquer la giberne. — Un commissaire de police, qui fait métier de sauver la monarchie, au moins une fois par mois, a formé hier un complot qu'il doit déjouer aujourd'hui : battez la générale.

Et les anniversaires, et les inspections, et les revues, et les marches et contre-marches opérées dans le but d'écraser l'anarchie de ville en ville, et les voyages des princillons et princillettes.

En vérité, en vérité, je vous le dis : si je n'étais pas fluet et myope, je voudrais être soldat.

Lyon.

C'est demain lundi que l'affaire du citoyen Burnichon, arrêté dimanche dernier dans la rue du Palais-Grillet, sera jugée par le tribunal correctionnel.

— Nous avons reçu du citoyen Bruchet, tisseur d'étoffes de soie, une réponse pleine de justesse et de sens, qu'il adresse à M. Fulchiron pour rétorquer les déclamations de cet impropitié contre les ouvriers. Le défaut d'espace nous force à en renvoyer la publication à mardi.

— On est venu nous rapporter un fait dont l'exactitude nous a été garantie. — Avant-hier, une jeune fille malade s'est présentée à l'Hôtel-Dieu au moment de la visite générale. C'est l'heure à laquelle les pauvres qui veulent gratuitement des consultations ou quelques légères opérations, sont écoutés et servis. La jeune fille dont nous parlons

ayant demandé à être saignée, l'a été, en effet ; mais celui qui a pratiqué l'opération lui en a demandé le paiement comme l'aurait fait tout médecin en ville, c'est-à-dire qu'il a exigé trois francs ! Qu'on se figure l'étonnement de la jeune fille que la nécessité avait réduite à se traîner à l'hôpital, et qui comptait sur l'administration gratuite, suivant l'habitude, du secours dont elle avait besoin ! Cinquante sous composaient dans le moment toute sa fortune : elle les offrit au médecin ou employé qui refusa de s'en contenter. Il fallut qu'une bonne femme qui accompagnait la jeune fille, fouillât ses poches pour y trouver les dix sous au moyen desquels fut parfaite la somme exigée !...

Nous engageons MM. les administrateurs de l'Hôtel-Dieu à sévèrement surveiller les employés de l'hospice, afin qu'un abus si criant ne se renouvelle pas. C'est déjà bien assez des plaintes dont toute la ville retentit contre M. le chirurgien-major, sans qu'on donne lieu à y joindre celles que causeraient de semblables exactions.

— Une personne que nous avons tout lieu de croire bien informée, nous a affirmé qu'il a été donné par la mairie vingt-cinq francs à chacun des surveillans qui ont tiré, dimanche dernier, leurs sabres contre les citoyens, sur la place des Jacobins. C'est une gratification à titre de prime d'encouragement. Il est probable que si les deux sbires avaient été assez heureux pour assassiner des citoyens, il leur eût été compté quelques cents francs par chaque tête qu'ils auraient rapportée ! N'est-il pas vrai qu'on doit être enchanté de voir l'argent des contribuables si bien employé !

— Des patriotes arrivés hier des départemens voisins ont été étonnés d'apprendre que tous les nos de la *Glaneuse*, publiés cette semaine, n'ont pas été saisis. Des patriotes de plusieurs villes qu'ils ont visitées, ne sachant ce qui se passait à Lyon au sujet de la Propagande, et ne recevant pas notre journal, étaient dans une grande inquiétude. — Nous avons renvoyé ces citoyens à l'administration de la poste, dont les employés exigent, à ce qu'il paraît, en petits substituts des impôts et des respectables magistrats du parquet, et se permettent d'essayer de classer nos destinées sur notre feuille.

ANNONCES.

Aujourd'hui, dimanche, M. Cautru donnera une brillante séance, composé de feu d'artifice par les gaz, sans poudre, fumée ni odeur. — Expérience électrique et pneumatique, et une infinité de tours de physique amusante.

On commencera à 6 heures et demie. — C'est dans une des salles du bâtiment de la Halle-au-Blés.

M. Boissat, huissier, désirant retirer son cautionnement, en fait sa déclaration au greffe du tribunal civil de Lyon, pour se conformer à la loi.

Maladies secrètes et cutanées.

SIROP DÉPURATO-LAXATIF DE SENE, *

Publié par ordre exprès du gouvernement.

Préparé par PERENIN, Pharmacien-Chimiste, rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n. 25, à Lyon.

Ce sirop est reconnu par les plus célèbres médecins du royaume pour être le spécifique le plus puissant pour purifier le sang et opérer la guérison très prompte et complète des maladies cutanées et vénériennes, telles que *Dartres*, *Gales répercutées*, *Boutons*, *Rougeurs*, *Pustules*, *Écoulemens anciens ou récents*, *Fleurs blanches des Femmes*, etc., etc.; il remédie également aux *accidens mercuriels*.

Les cures surprenantes, opérées chaque jour par ce dépuratif, sont un sûr gage à la confiance publique dont il jouit constamment, et prouvent incontestablement que nulle préparation de ce genre ne peut lui être comparée.

* C. P. 159.

On fait des envois (Ecrire franco). Des dépôts existent en France et à l'étranger. (2330 11)

Traitement végétal

pour la guérison radicale des *dartres* et *maladies secrètes sans mercure*.

Ce traitement prescrit par M. Giraudeau de St-Gervais, docteur-médecin à Paris, guérit radicalement les *Dartres*, *Gales anciennes*, *Écoulemens rebelles*, *Syphilis* etc.; il remédie aux *accidens mercuriels*, et c'est le seul qui convienne aux enfans, aux nourrices et aux femmes.

(Consultations gratuites par correspondance.)

S'adresser au docteur, rue Richer n. 6 (bis) à Paris, ou à son correspondant à Lyon, Vernet, pharmacien place des Terreaux.

J. FERTON, l'un des gérans